

Image not found or type unknown



ETAT DES LIEUX DE SORTIE 18 ANS APPART

Par **lea0604**, le **03/11/2015** à **16:51**

Bonjour,rnrn Je suis locataire depuis 18 ans d'un appartenant. Je déménage et j'ai fait une pré visite d'État des lieux. Depuis 18 ans aucun travaux n'ont été effectué. Il y a l'usure naturelle des tapisseries cependant des endroits ont été déchirés par mon chat. Le propriétaire me demande de retapisser uniquement les lais abîmées. Est ce approprié étant donné que la tapisserie est sale et qu'il risque de devoir la changer? Ce ne sera pas la même tapisserie, peut il ensuite tout refaire et me demander de prendre en charge?rn Merci par avance.